

LIVRET DU BÉNÉVOLAT

*Petit guide pour mieux
comprendre comment s'investir
à la MJC !*



INTRODUCTION

Bienvenue dans l'équipe de la MJC Laënnec-Mermoz !

Ce livret a été conçu pour accompagner celles et ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés, et on vous en remercie !

Ce livre va vous aider à :

- Découvrir la MJC Laënnec-Mermoz, ses valeurs et son équipe des salarié.es et bénévoles ;
- Connaître les missions dans lesquelles vous souhaitez vous investir, selon vos envies, vos compétences et votre disponibilité ;
- Prendre connaissance de la charte du bénévolat, précisant les droits et responsabilités de chacun.e.

PRÉSENTATION DE LA MJC

Qu'est ce qu'une MJC ?



Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont des associations d'éducation populaire dont la mission est de répondre aux besoins des habitant.es, de favoriser leur épanouissement et de garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation et à la culture !

Nos valeurs



Notre MJC œuvre pour une transformation de la société fondée sur :

- **La justice sociale** : veiller à ce que chacun.e ait les mêmes possibilités d'expression, de participation et d'accès aux ressources, en questionnant toutes les formes d'inégalités.
- **L'émancipation** : accompagner chaque personne pour qu'elle développe son pouvoir d'agir et son esprit critique afin de devenir actrice du changement dans la société.
- **La solidarité** : créer des liens qui brisent l'isolement en pratiquant l'entraide sans aucune discrimination.
- **L'ouverture** : faire de la MJC un espace où toutes les cultures et toutes les personnes trouvent leur place, dans l'esprit de notre tonalité "Mouvements d'ici et d'ailleurs".

Nos champs d'intervention



- Dans une MJC, on fait beaucoup de choses !
- Nous proposons des activités culturelles et sportives pour tous les âges.
- Nous proposons des spectacles : musique, théâtre, danse, il y en a pour tous les goûts !
- Nous organisons des événements musicaux, créatifs et festifs, au bar, dans nos jardins partagés, et dans le quartier !
- Nous accompagnons les enfants et les jeunes dans le temps scolaire et extrascolaire.

ET SI VOUS REJOIGNIEZ

NOTRE ÉQUIPE ?

Si vous souhaitez intégrer des projets ou en proposer, scannez le QR-code pour rejoindre le groupe WhatsApp !
Pour toutes questions, contactez Maélys, chargée de vie associative de la MJC - vieassociative@mjcclaennecmermoz.fr



Rejoignez le groupe culture

Lors de certaines soirées spectacles, en général le week-end, vous pouvez nous donner un coup de main en servant les boissons et les snacks sucrés ou salés au comptoir, et/ou en tenant la billetterie... tout en profitant du spectacle gratuitement !



Rejoignez le groupe de soutien scolaire

Avec l'ARPEJ

Si vous souhaitez accompagner des enfants de primaire et collège dans leur scolarité à raison de 2 heures par semaine, vous pouvez contacter l'ARPEJ par mail ou par téléphone : arpej.lyonmetropole@gmail.com / 06 34 09 22 71

Horaires du soutien scolaire : les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h et 18h15 à 19h15.



Rejoignez le groupe d'animation du bar

Envie de proposer une animation au bar ou de réfléchir avec nous à la programmation ? Vous êtes le.a bienvenu.e ! Que ce soit pour un atelier créatif, une soirée musicale ou toute autre idée, rejoignez le groupe !

Horaires du bar : mercredi (14h-17h), jeudi (18h-21h30), vendredi (17h30-20h), samedi (9h-12h).



Rejoignez le groupe de jardiniers et jardinières

Vous pouvez prêter main-forte dans nos jardins partagés, Le Verger et Eclos, en plantant, arrosant et cueillant tout en partageant un moment convivial !

Présence des jardinier.es tous les samedis matin, vous pouvez passer les voir !



Donnez-nous un coup de main pour nos événements

Vous pouvez participer à la vie du quartier, en nous aidant sur les événements forts de la MJC : Fête de quartier, Halloween, POP Festival, Soirée jeux... à chaque saison ses temps forts !

Les missions : maquillage, buvette, animation, DJ, montage/démontage...



EN TANT QU'ADHÉRENT.E, VOUS POUVEZ REJOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION !

Et bien sûr participer à l'Assemblée Générale en mai !



Un Conseil, mais pour quoi faire ?

C'est l'instance de gouvernance de notre association : le conseil prend les décisions stratégiques et détermine les grandes orientations de notre activité. Il est là pour la vision et portée politique de notre activité, endosse la fonction employeur et nous représente envers les élu.es !



En quoi c'est intéressant ?

C'est l'endroit où on imagine ce que la MJC pourrait être, ce qu'on a envie d'y vivre, d'y voir, d'y découvrir. C'est l'endroit où on détermine l'impact que notre MJC doit avoir sur le quartier, sur la vie des gens - à travers nos décisions par exemple, mais aussi à travers l'évolution du projet associatif. C'est l'endroit où on discute, on débat, on s'implique, on fait notre société de demain. C'est là que se vit la démocratie finalement !



Et c'est pas tant de temps que ça !

Mais c'est pas tant de travail que ça, parce qu'on est organisé.es ! On a un bureau (composé de 5 personnes, dont une Présidente et une Trésorière) qui se réunit régulièrement et prépare tous les débats et les décisions avec le/la directeur.ice.

Mais le Conseil d'Administration, lui, se réunit une fois tous les deux mois, en soirée, pendant 2h environ.

On a besoin de vous pour rentrer dans le CA et participer à tout ça !

FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE

DE LA MJC C'EST...



Participer aux temps de convivialité

Pour rencontrer l'équipe, créer des liens et partager de bons moments ensemble !



Se retrouver chaque 9 du mois à la MJC !

Pour tout savoir sur les projets en cours, les besoins en bénévoles et poser toutes tes questions... et surtout échanger avec les salariés et les bénévoles dans une ambiance conviviale !



Profiter d'avantages culturels

(et ça, ça fait plaisir !)

En donnant un coup de main au groupe culture, tu reçois une invitation pour venir soit avec un.e +1 au même spectacle, soit pour assister à un autre spectacle de la saison.



Apprendre et construire avec nous !

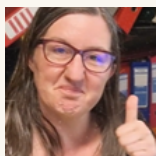
S'impliquer dans la vie associative de la MJC, c'est l'occasion d'apprendre de nouvelles choses et d'apporter sa pierre à l'édifice !



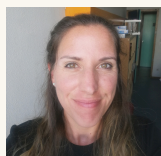
S'engager pour une société plus juste

S'engager dans votre quartier, c'est contribuer à une société plus juste dans la lignée de l'éducation populaire, portée par des réseaux déjà constitués.

L'ÉQUIPE SALARIÉE PERMANENTE DE LA MJC



Agnès
Comptable



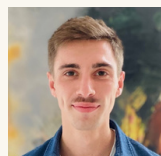
Alexia
Coordinatrice
enfance - jeunesse



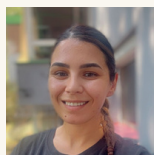
Clotilde
Directrice périscolaire
Ecoles Jean Mermoz



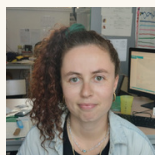
Cyril F.
Régisseur
de la salle Genton



Cyril N.
Coordinateur
culturel



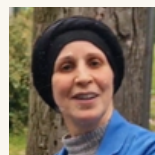
Hana
Directrice adj. périsco
Ecoles Jean Mermoz



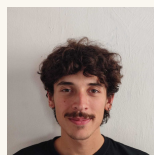
Iris
Directrice périscolaire
Ecoles Louis Pasteur



Lara
Directrice d'accueil de
loisirs 3-10 ans



Leïla
Gardiennne de la MJC



Léo
Chargé d'accueil et de
secrétariat



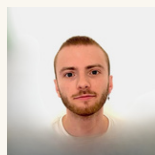
Maélys
Chargée de
vie asso et com



Manon D
Directrice adj. périsco
Ecoles Louis Pasteur



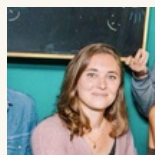
Manon L
Chargée de mission
préfiguration



Maxime
Chargé d'accueil



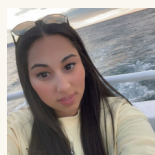
Nina-Rose
Alternante animatrice
jeunesse - BPJEPS



Pauline
Directrice adjointe &
Coordinatrice des activités



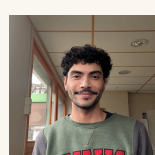
Saber
Coordinateur Jeunesse



Sarah
Animatrice Jeunesse



Sophie
Directrice



Théo
Hôte d'accueil au bar



Vincent
Médiateur culturel

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'Administration est un groupe de bénévoles élu qui prend les décisions importantes concernant la vie de la MJC, veille au bon fonctionnement de l'association et soutient l'équipe et les activités. Il assure aussi la fonction employeur !



CHARTRE DU BÉNÉVOLAT



Cette charte du bénévolat a pour vocation d'accompagner les bénévoles dans leur engagement au sein de la MJC, en partageant ses valeurs et en favorisant leur compréhension, leur appropriation et leur mise en pratique au quotidien.

La MJC s'engage à :

- Accueillir et accompagner le bénévole et lui donner une information claire sur la MJC, son projet associatif, ses valeurs, son fonctionnement ;
- Lui garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées ;
- Confier au bénévole une activité qui lui convienne, adaptée à ses envies et sa disponibilité ;
- Etre à l'écoute de ses propositions.

Le bénévole s'engage à :

- Connaître les valeurs et principes de la MJC et les respecter ;
- Demander l'accord de la MJC avant de parler en son nom à l'extérieur ;
- Coopérer avec les salariés et les bénévoles de la MJC dans le respect de tous.tes ;
- Ne pas solliciter auprès des adhérent.es des gratifications de quelques natures qu'elles soient ;
- Respecter les horaires prévus et prévenir à l'avance en cas de retard ou d'annulation.

